

Règlement cadre du jeu « Roulette »

Version : 17/08/2026

1. Objet du jeu « Roulette »

La société LIDL SNC, au capital de 458.000.000 euros, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro : 343 262 622, dont le siège social est sis 1 rue de Hanovre 92290 Châtenay-Malabry, et dont l'activité est la distribution à dominante alimentaire, organise une loterie promotionnelle intitulée « Roulette », accessible uniquement aux clients Lidl Plus inscrits.

Ce jeu est soumis à obligations d'achat dans les supermarchés LIDL, il se fera uniquement de façon dématérialisée, à partir de l'application Lidl Plus.

2. Participants

Toute personne physique remplissant les critères suivants peut participer au jeu :

- Être inscrit(e) en tant que client(e) Lidl Plus. L'application Lidl Plus peut être téléchargée sur l'« App Store » ou le « Google Play Store ».
- Résider en France
- Être âgé(e) d'au moins 18 ans.
- Avoir lu et accepté le présent règlement général, accessible depuis l'application Lidl Plus, étant précisé que le tournage de la roue vaut acceptation.

3. Participation

Vous pouvez participer au jeu de la roulette « Roulette » disponibles sur l'application Lidl Plus si vous faites partie des clients inscrits au programme Lidl Plus. Ce jeu a une durée indéterminée et reste valide tant qu'il est disponible sur l'application.

Le jeu de la Roulette n'est proposé sur l'application Lidl Plus qu'à certains moments de l'année et dans le cadre d'opérations promotionnelles spécifiques. Vous serez invité à faire tourner la Roulette sur l'application Lidl Plus uniquement si vous avez effectué des achats spécifiques pendant ces campagnes. Les modalités du jeu seront précisées lors de l'événement.

Pour pouvoir participer, vous devez présenter et scanner votre carte client Lidl Plus intégrée à l'application Lidl Plus, au moment du règlement de vos achats.

Une fois les achats effectués en magasin, et s'ils correspondent aux critères définis pour en bénéficier, vous recevrez dans l'application un résumé de vos achats accompagné d'une carte permettant d'accéder à l'écran de jeu de la Roulette. Une fois sur cet écran de jeu, vous devez tourner la Roulette en appuyant dessus comme indiqué, pour avoir la chance de recevoir en cas de gain un coupon.

À l'ouverture de la Roulette, une mention en bas de l'écran apparaît, indiquant que la personne accepte les conditions de participation du jeu en tournant la Roulette.

Toutes les Roulettes ne sont pas gagnantes : la nature des gains et la fréquence de gain sont déterminées de façon aléatoire.

4. Lots

Différents types de lots sont attribués automatiquement au hasard (par le biais de certains algorithmes et probabilités). Les lots peuvent être des réductions sur des produits ou sur le panier d'achat en valeur (0.50€, 1€, 2€, 5€...) conditionnées par un minimum d'achat lors de l'utilisation du bon, ou bien des réductions en pourcentage sur certains produits (5%, 10 %, 20 %, etc.).

Les réductions se présentent sous la forme de coupons disponibles dans l'application Lidl Plus des gagnants et sont soumises aux conditions d'utilisation suivantes :

- Le coupon est utilisable uniquement dans les supermarchés Lidl participant au programme Lidl Plus.
- Le coupon est utilisable lors d'un prochain achat (et non sur un achat déjà effectué).
- Le coupon doit être activé et utilisé durant la période de validité indiquée (sur le coupon).
- Le coupon ne peut pas être cédé et ne peut pas être échangé contre sa valeur en espèces.

Lorsqu'un coupon gagné est un bon de réduction en valeur (0.50€, 1€, 2€...), l'utilisation de celui-ci est systématiquement conditionnée à une valeur d'achat minimale. Le reste à payer après l'application du coupon ne peut pas être nul. Dans ce cas, le coupon ne serait pas pris en compte.

Les coupons ne sont pas délivrés sous forme physique et ne peuvent pas non plus être imprimés.

La remise du lot (c'est-à-dire l'utilisation du coupon) est subordonnée à la présentation du coupon original présent dans l'application Lidl Plus lors du passage en caisse. Lidl se réserve la faculté de réaliser une vérification et pourra refuser au client l'utilisation du coupon par exemple en cas de capture d'écran ou si le client n'est pas en mesure de présenter le coupon original présent dans son application Lidl Plus.

5. Notification des lots

Directement après le lancement de la Roulette, une notification dans l'application Lidl Plus indique aux clients s'ils ont gagné ou non.

6. Responsabilités

Chaque participant au jeu comprend et accepte que LIDL n'est pas responsable et ne peut pas être tenu pour responsable des erreurs, pertes et irrégularités pouvant survenir lors de l'envoi des informations, si celles-ci sont causées par un défaut de transmission ou toute autre erreur ou omission résultant de problèmes de télécommunications, de trafic de données, de surcharge ou de connexion internet ou tout autre motif non imputable à Lidl.

Le participant admet expressément utiliser le jeu à ses propres risques et sous sa responsabilité exclusive. L'application fournit au participant des informations à titre indicatif, avec des imperfections, erreurs, omissions, inexactitudes et autres ambivalences susceptibles d'exister. En tout état de cause, LIDL ne pourra en aucun cas être tenu responsable :

- de tout dommage direct ou indirect, notamment en ce qui concerne les pertes de profits, le manque à gagner, les pertes de clientèle, de données pouvant entre autres résulter de l'utilisation du jeu, ou au contraire de l'impossibilité de son utilisation
- d'un dysfonctionnement, d'une indisponibilité d'accès, d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise configuration du périphérique du participant, ou encore de l'emploi d'un périphérique peu usité ou obsolète par le participant
- du contenu des publicités et autres liens ou sources externes accessibles par le participant à partir de l'application
- en raison d'une indisponibilité technique de la connexion, qu'elle soit due notamment à un cas de force majeure, à une maintenance, à une mise à jour, à une modification, à une intervention de l'hébergeur, à une grève interne ou externe, à une panne de réseau, à une coupure d'alimentation électrique, ou encore à une mauvaise configuration ou utilisation du périphérique du participant.

Le participant sera responsable de tout dommage, en ce inclus les dommages directs, indirects, consécutifs, spéciaux ou accessoires, physiques et/ou moraux, matériels et/ou immatériels, qu'il pourrait causer aux autres Parties ou aux tiers par l'utilisation de l'application et du jeu.

7. Exclusion

LIDL se réserve le droit d'exclure tout contrevenant sans préavis et d'empêcher leur participation.

LIDL pourra ainsi à sa seule discrétion exclure temporairement ou définitivement tout participant qui aura fraudé, tenté de frauder, ou qui aurait transgressé le présent règlement.

Tout participant utilisant des moyens de participation interdits / illicites (outils de piratage, hacking, virus, chevaux de Troie, etc.) ou qui acquière d'autres avantages par manipulation sera exclu. Les groupes de joueurs, services automatisés ou services professionnels ne sont pas autorisés à participer au jeu.

LIDL prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le règlement sans que cette décision ne puisse être mise en cause par les participants et sans un quelconque dommage moral ou financier pour les participants. Elle ne pourra être tenue pour responsable si le présent jeu devait être modifié, reporté, annulé ou interrompu, et aura la possibilité de le faire à tout moment sans mise en garde ou sans en indiquer les raisons.

8. Cessation anticipée

LIDL se réserve le droit de mettre fin au jeu sans préavis pour des raisons indépendantes de sa volonté. LIDL peut être contrainte de prendre une telle décision :

- a. pour des raisons techniques (virus dans le système, manipulation ou défaillances matérielles ou logicielles, etc.) ou
- b. si, pour des raisons juridiques, le jeu ne peut avoir lieu conformément aux conditions prévues.

Si le comportement illégal et fautif d'un participant est à l'origine de la cessation du jeu LIDL est en droit d'exiger de la part de ce participant la réparation des éventuels dommages subis.

9. Impôts

Les prix du présent jeu est, à tout moment, soumis aux dispositions des impôts et taxes applicables ou de la législation fiscale. Hormis cela, l'impact sur les obligations fiscales de ces gagnants relève de la responsabilité de ces derniers ; LIDL est donc déchargée de toute autre responsabilité.

10. Information relative à la protection des données personnelles

Le présent règlement détaille les règles applicables lors de la participation au jeu de la « Roulette », disponible pour les membres du programme Lidl Plus.

Étant donné la nature dématérialisée et automatisée de ce jeu, l'attribution des gains s'effectue directement sous forme de coupons dans l'application.

Finalités et bases légales du traitement :

La société Lidl Stiftung & Co. KG (ci-après « Lidl Stiftung ») met à disposition via l'application Lidl Plus les données personnelles des Participants. Le traitement de ces données est effectué pour permettre la participation au jeu de la « Roulette ». Ce traitement se fonde sur l'obligation contractuelle liée à l'utilisation du service et l'acceptation du présent règlement (art. 6 para. 1 b du RGPD).

Données personnelles traitées :

Afin de permettre votre participation et l'attribution automatique de ces coupons, les données personnelles suivantes sont traitées :

- Les données relatives au compte Lidl Plus

Destinataires des données :

Les données sont traitées en interne par les services compétents de Lidl Stiftung. Ce jeu n'implique pas de transfert de données à des partenaires externes pour la remise des lots, ces derniers étant directement crédités sous forme de coupons dans l'application.

Durées de conservation des données :

Les données relatives à votre participation et à l'attribution de vos coupons sont conservées dans nos systèmes pour la durée nécessaire au bon déroulement de l'opération et jusqu'à l'expiration de la validité de vos gains. Ces données sont ensuite conservées en archive intermédiaire pour la durée strictement nécessaire au traitement des éventuelles réclamations, conformément aux durées applicables à votre compte Lidl Plus.

Droits des participants sur leurs données à caractère personnel

Conformément aux dispositions du RGPD, les Participants ont le droit, à tout moment, d'exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de leurs données personnelles, d'opposition au traitement et lorsque cela est applicable, l'obtention de la

portabilité de leurs données personnelles et du retrait de leur consentement (sous réserve que la base légale du traitement soit le consentement du Participant).

Les Participants sont néanmoins informés que toute demande d'effacement et d'opposition au traitement de leurs données personnelles rendra impossible leur participation au Jeu ou, en cas de gain, la remise de leur dotation, si cette dernière intervient avant la remise des dotations. Ces droits s'exercent auprès de LIDL :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@lidl.fr,
- ou, en utilisant le formulaire disponible via le lien suivant : <https://service-client.lidl.fr/SelfServiceFR/s/contactsupport>,
- ou, par courrier à l'adresse suivante : LIDL France, Service Client, 35 rue Charles Péguy, 67200 Strasbourg,
- ou, par téléphone au : 01 88 24 70 70.

Vous pouvez également introduire une plainte auprès de la Commission Nationale de l'Informatique (CNIL).

Pour toute demande d'information relative au traitement de leurs données personnelles, les Participants peuvent écrire à LIDL par courrier électronique à l'adresse suivante : protection.donnees@lidl.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Service Protection des données de LIDL France, Direction Juridique et Compliance, 1, rue de Hanovre CS 21313 92298 Châtenay-Malabry Cedex.

Pour plus d'informations sur le traitement de données personnelles, vous pouvez consulter la politique de protection des données Lidl Plus.

11. Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation du présent règlement et de la notice d'informations relative à la protection des données.

Le présent règlement est adressé à titre gratuit à toute personne en faisant la demande l'adresse suivante :

LIDL Service Client Centralisé

35 Rue Charles Péguy, 67200 Strasbourg, France

Ou par mail à contact@lidl.fr

Il est également consultable via l'application Lidl Plus.

LIDL a élaboré le présent règlement en application du droit français et de la directive 2005/29/CE du Parlement Européen et du Conseil du 11 mai 2005.

12. Coordonnées & Réclamations

Vous pouvez nous contacter aux adresses ci-dessous si vous avez des questions, réclamations concernant le fonctionnement du jeu :

LIDL Service Client Centralisé

35 Rue Charles Péguy, 67200 Strasbourg, France

Ou par mail à contact@lidl.fr

13. Droit applicable & juridiction

Le présent règlement est soumis au droit Français.

Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement par LIDL.

Tout litige né à l'occasion de ce jeu sera soumis aux juridictions compétentes.